

AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR

ACTION ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **126,30 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **2 790,65 (millions EUR)**
Code ISIN : **LU1681047236**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence : **100% EURO STOXX 50**

Objectif d'investissement

Cet ETF a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice EURO STOXX 50 à la hausse comme à la baisse.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



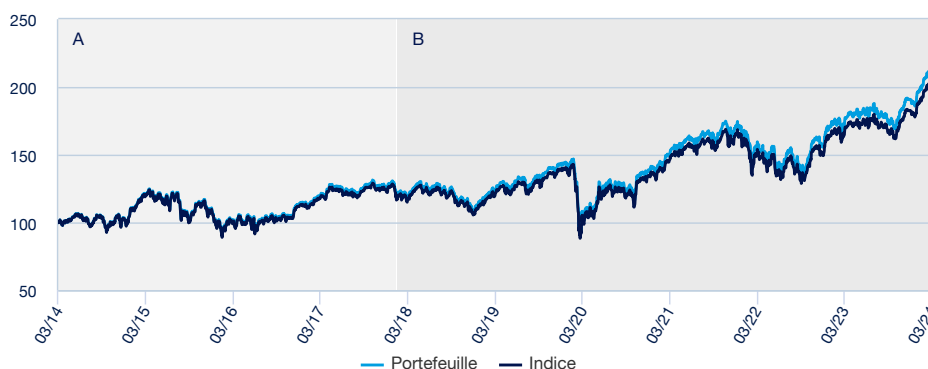
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Sur la base des performances, de la date de lancement à la date d'absorption du Fonds français « AMUNDI ETF EURO STOXX 50 UCITS ETF DR » géré par Amundi Asset Management, et absorbé par « AMUNDI EURO STOXX 50 » le 14/02/2018.

B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,67%	16,35%	22,07%
Volatilité de l'indice	12,68%	16,35%	22,07%
Tracking Error ex-post	0,15%	0,18%	0,16%
Ratio de sharpe	1,40	0,65	0,27

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	Depuis le 16/09/2008
Portefeuille	12,88%	4,36%	12,88%	21,29%	41,08%	74,03%	169,40%
Indice	12,80%	4,33%	12,80%	20,78%	39,10%	70,29%	152,63%
Ecart	0,08%	0,03%	0,08%	0,51%	1,98%	3,75%	16,77%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	22,74%	-9,04%	23,93%	-2,93%	31,65%	-13,50%	9,56%	4,22%	6,88%	4,54%
Indice	22,23%	-9,49%	23,34%	-3,21%	31,00%	-13,90%	9,15%	3,72%	6,42%	4,01%
Ecart	0,51%	0,44%	0,58%	0,27%	0,65%	0,40%	0,40%	0,51%	0,47%	0,53%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Vincent Masson**

Gérant de portefeuille senior - Index & Multistratégies

**Jerome Gueguen**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'indice EURO STOXX® 50 est un indice d'actions représentatif des 50 titres de premier plan des pays développés de la zone euro (comme défini dans la méthodologie sous-tendant l'indice).

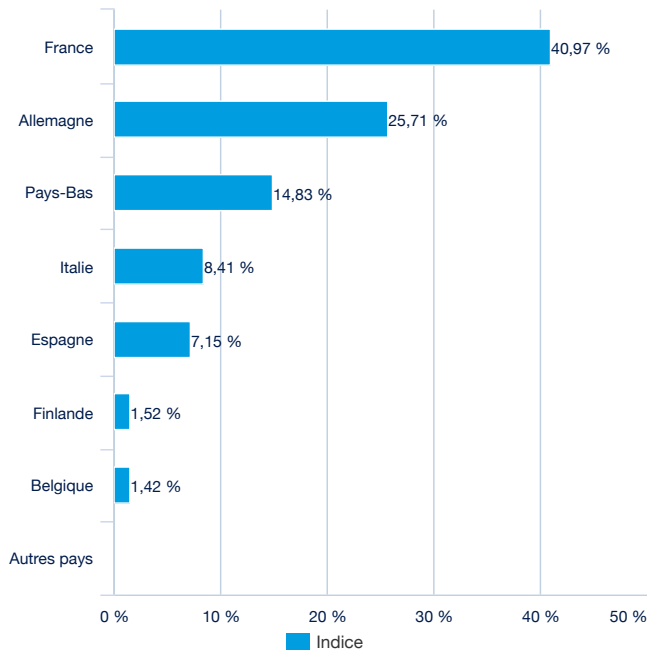
Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**Exposition : **Zone Euro**Devise de référence de l'indice : **EUR**Nombre de valeurs : **50**

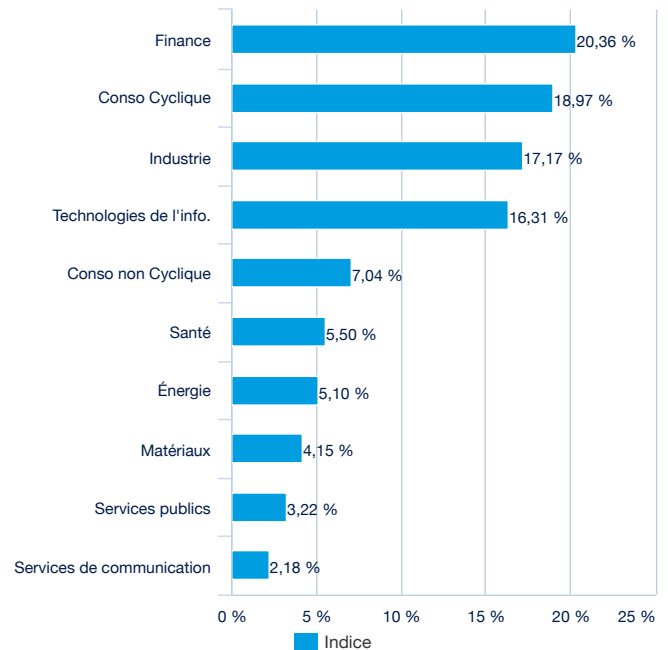
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	9,19%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	6,01%
SAP SE / XETRA	5,48%
TOTALENERGIES SE PARIS	4,24%
SIEMENS AG-REG	3,71%
SCHNEIDER ELECT SE	3,36%
ALLIANZ SE-REG	3,05%
L OREAL	2,96%
SANOFI	2,92%
AIR LIQUIDE SA	2,83%
Total	43,75%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTION ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	14/02/2018
Date de la première VL	16/09/2008
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1681047236
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,15% (prélevés) - 08/02/2023
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	Eligible au PEA
Clôture fiscale	Décembre
Teneur marché principal	BNP Paribas

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
BIVA	-	EUR	C50N	C50N MM	-	-	-
London Stock Exchange	-	GBX	MSED	MSED LN	-	MSED.L	-
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	V50A	V50A GY	INC50	V50A.DE	INC50INAV.PA
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	EUR	C50	C50 SW	INC50INAV.S	C50.S	.INC50
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	C50	C50 IM	INC50INAV.MI	C50.MI	.INC50
Nyse Euronext Paris	9:05 - 17:35	EUR	C50	C50 FP	INC50	C50.PA	INC50INAV.PA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundietf.com

Fournisseurs d'indices

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont aucune autre relation avec Amundi Asset Management que l'octroi de licence pour EURO STOXX 50® et les marques de commerces associées, à des fins d'utilisation en relation avec l'AMUNDI EURO STOXX 50.

STOXX et ses concédants :

- * Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas l'AMUNDI EURO STOXX 50.
- * Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans l'AMUNDI EURO STOXX 50 ni dans aucune autre action.
- * N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants et la valorisation de l'AMUNDI EURO STOXX 50.
- * N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou au marketing de l'AMUNDI EURO STOXX 50.
- * Ne prennent aucunement en compte les besoins de l'AMUNDI EURO STOXX 50 ou de ses propriétaires lors de la détermination, de la formulation ou du calcul de l'EURO STOXX 50, et n'ont aucune obligation de le faire.
- STOXX et ses concédants n'assument aucune responsabilité en relation avec l'AMUNDI EURO STOXX 50. En particulier :
 - * STOXX et ses concédants ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, et récusent toute garantie concernant :
 - Les résultats qui doivent être réalisés par l'AMUNDI EURO STOXX 50, les porteurs de parts du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou tout autre personne en relation avec l'utilisation de l'EURO STOXX 50® et des données qu'il comporte ;
 - L'exactitude ou l'exhaustivité de l'EURO STOXX 50 et de ses données ;
 - La qualité marchande et l'adaptation à un objectif particulier, ou l'utilisation, de l'EURO STOXX 50® et de ses données ;
 - * STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'EURO STOXX 50® ou de ses données ;
 - * STOXX et ses concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques manque-à-gagner, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou d'autres tierces parties.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.